

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 5 juillet 2021 à 19 heures au centre communautaire.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain
Cynthia Therrien-Samson
François Poirier

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Annick Duguay Cormier est également présente ainsi que madame Reina Goulet à titre de personne-ressource. Les postes de conseiller numéro 2 et 5 sont vacants.

CONSEILLER ABSENT : Yves Barriault

.....

150-07-2021 OUVERTURE DE LA SÉANCE
Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures et il invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

151-07-2021 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

.....

152-07-2021 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2021
Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 7 juin 2021 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents d'adopter le procès-verbal du 7 juin 2021.

.....

153-07-2021 APPROBATION DES COMPTES À PAYER
Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents que les comptes au total 98 284.06 \$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

Béton Provincial Ltée			2 457.94 \$
B.M.R. Groupe Cormier			364.99 \$
Caisse Desjardins de la Baie des Chaleurs			8 985.38 \$
Carquest Canada			201.21 \$
Centre du camion du camion J.L. Inc.	970.39 \$	p	
Centre de Rénovation St-Siméon			130.61 \$
Confian			901.30 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	634.28 \$	p	

Distributions Leblanc			1 086.41 \$
Exploitation Jaffa Inc.			820.93 \$
Julien Barriault	220.53 \$	p	67.21 \$
Gaspésie Diesel			80.87 \$
Géo Mécanique Sport			75.74 \$
Global payments direct Inc.	35.00 \$	p	
Les entreprises J.M. Arsenault 1982 Inc.			142.94 \$
Hydro-Québec	5 615.05 \$	p	221.15 \$
Iris Technologies Inc.	23.18 \$	p	
PJC Jean Coutu			340.84 \$
La Coop Purdel			120.66 \$
Laurent Goulet & Fils Inc			3 015.34 \$
Leblanc Environnement Inc			902.67 \$
Location Moreau inc.			333.43 \$
Marcel Dionne et Fils inc.			2 169.98 \$
Matériaux St-Charles Inc			207.98 \$
Morrissey informatique			57.49 \$
MRC de Bonaventure			11 054.27 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET			6 289.75 \$
9430-4797 Québec inc. (Nivelage St-Onge)			1 542.96 \$
Pièces d'auto M.G.A. & Fils			241.50 \$
Réfrigération BD Chaleur inc.			17 470.45 \$
Réjean Poirier			40.00 \$
Resto du coin chez Dan			68.93 \$
Postes Canada	66.46 \$	p	528.89 \$
Quincaillerie Arsenault Enr			3 177.39 \$
Sel Icecat Inc. (Hitachi capital canada)			4 997.69 \$
Soudure Caplan Inc			95.83 \$
Les Serres Cyr enr.			327.68 \$
Télécommunications de l'Est			78.94 \$
Télus	744.74 \$	p	
Veolia Water Technologies Canada Inc			247.50 \$
Visa Desjardins			209.07 \$
Ville de New Richmond			534.63 \$
Ville de Grande-Rivière			2 886.18 \$
Remises gouvernementales			17 497.70 \$

154-07-2021

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des élus présents que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 87 398.98\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

9430-4797 Inc Nivelage St-Onge			771.48 \$
AGAT Laboratoires LTD			202.55 \$
A.L.P.A. Équipement LTD			10 922.63 \$
Bell mobilité	54.00 \$	p	
Bouffard Sanitaire			45.99 \$
Brandt			2 958.08 \$
Carquest New Richmond			231.58 \$
Carrosserie CarrXpert New Richmond inc.			3 674.83 \$

Chemco inc.		1 817.75 \$
Dépanneur le Duo Inc.		164.73 \$
Les Entreprises J.M. Arsenault		183.95 \$
Gaspésie Diesel		102.39 \$
Géo Mécanique Sport		44.88 \$
Gestion Sanitaire M&M Inc.		9 772.88 \$
Globalpayments	44.49 \$	p
GLS Logistics		87.64 \$
Groupe Négotel		102.35 \$
Harnois Énergies		2 612.95 \$
Hydro-Québec	4 938.46 \$	p
Laurentide Re/Sources Inc.		5.64 \$
Lumitech		8.33 \$
Municipalité de St-Alphonse		19 643.92 \$
Navigue.com	59.73 \$	p
Pièces d'auto M.G.A. et Fils		371.13 \$
Les Produits Chimiques Amplex Ltée		772.63 \$
Protection Garvex Inc.		193.16 \$
Quincaillerie Arsenault Enr.		81.59 \$
Quincaillerie Robichaud Inc.		20.63 \$
Remises gouvernementales		14 211.73 \$
Sel Icecat Inc. (Hitachi Capital Canada)		4 292.04 \$
Les Services Technologiques DUO		6 849.06 \$
WSP Canada Inc.		2 155.78 \$

155-07-2021

DEMANDE DE PAIEMENT – RÈGLEMENT DE SINISTRE V2021

Considérant que le compacteur Caterpillar 1996 du Lieu d'enfouissement technique a subi des dommages en avril dernier ;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des élus présents d'accepter l'offre de règlement pour le dossier n°210777-10 avec la Mutuelle des municipalités du Québec et nous autorisons le directeur du Lieu d'enfouissement technique, Rock Pratte, à signer tous les documents pertinents à ce règlement.

156-07-2021

VENTE CAMIONNETTE GMC SIERRA ANNÉE 2000

Considérant que le Lieu d'enfouissement technique a effectué la mise au rancart de sa camionnette GMC Sierra automatique, 2000, 4.8 litres, le 26 février 2021 auprès de la SAAQ dans le but de la vendre éventuellement à un recycleur ;

Considérant que le Lieu d'enfouissement technique a reçu une offre d'achat pour le véhicule pour les pièces ;

Considérant qu'en vertu de l'article 6.1 du Code municipal, une municipalité peut aliéner un bien ;

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des élus présents d'accepter l'offre de madame Martine Ratté au montant de 50.00 \$ pour la vente pour les pièces de la camionnette GMC Sierra, année 2000, que cette vente se fait sans garantie

légale, tel que vu et examiné aux risques et périls de l'acquéreur et nous autorisons le directeur du Lieu d'enfouissement technique, Rock Pratte ou l'adjointe administrative Christine Henry, à signer tous les documents pertinents à cette vente pour et au nom de la municipalité.

.....

157-07-2021

ENGAGEMENT SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Considérant notre demande de candidature pour combler le poste de secrétaire-trésorière adjointe ;

Considérant que lors de la réception des candidatures nous avons reçu celle de l'adjointe administrative actuelle de la Municipalité de Saint-Alphonse - Lieu d'enfouissement technique, Christine Henry et conformément à l'article numéro 4 de la Politique de conditions de travail de la Municipalité, il est entendu qu'à compétence égale, un employé de l'interne et son ancienneté seront priorisés.

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des élus présents d'engager en date du 19 juillet 2021 Christine Henry comme secrétaire-trésorière adjointe avec une période de probation de six mois et qu'elle conserve son salaire actuel ainsi que ces avantages sociaux. De plus, nous acceptons sa demande de congé sans solde d'une durée de 6 mois au poste d'adjointe administrative du LET et nous mandatons le maire à signer le contrat d'engagement.

.....

158-07-2021

ENGAGEMENT D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE LET

Considérant la demande de congé sans solde de l'adjointe administrative présentement en poste ;

Considérant l'intérêt de Marie-Louise Babin, ancienne employé du LET et que le directeur du LET est favorable à son engagement ;

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents d'engager en date du 19 juillet 2021 Marie-Louise Babin comme adjointe administrative pour la Municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique pour une période de 6 mois à raison de 3 jours par semaine jusqu'au 3 septembre 2021 et par la suite selon l'horaire habituel et nous mandatons le maire à signer le contrat d'engagement.

.....

159-07-2021

AUTORISATION POUR SIGNER AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ – LET

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents que le maire monsieur Gérard Porlier ou le maire suppléant, monsieur Steven Allain et l'adjointe administrative, madame Marie-Louise Babin ou le directeur monsieur Rock Pratte ou la directrice générale, madame Annick Duguay Cormier soient et sont autorisés à signer les chèques, documents ou autres engagements pour et au nom de la Municipalité de St-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique avec la Caisse populaire de la Baie des Chaleurs à partir du 19 juillet 2021.

La présente résolution remplace la résolution numéro 013-01-2018 à ce sujet.

.....

160-07-2021

TECQ – REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des élus présents que la Municipalité de Saint-Alphonse informe Arpo Groupe-conseil Inc d'inclure à la programmation de la TECQ l'option C dossier no : 18525-2 en date du 9 juin 2021 estimation des coûts ± 170 000.00\$ qui consiste au remplacement de la conduite d'eau potable dans le lit du ruisseau, l'excavation du roc sur une profondeur approximative de 1 mètre et le bétonnage de la conduite sont requis pour protéger la conduite située près du 127, rue principale Est.

.....

161-07-2021

CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 327-2021

Le maire mentionne que le projet de Règlement numéro 327-2021 a pour objet et conséquence d'apporter et de rendre applicable des ajustements au contenu des dispositions relatives à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables qui ont été identifiés dans le Schéma d'aménagement et de développement durable révisé de la MRC de Bonaventure.

Le maire explique les différentes dispositions du projet de Règlement numéro 327-2021 et mentionne que le projet de règlement ne présente aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Qu'une consultation écrite qui s'est tenue du 15 au 30 juin 2021 ;

Qu'aucun commentaire n'a été soumis par écrit ;

Et il demande aux personnes présentes de s'exprimer sur le projet de Règlement numéro 327-2021.

.....

162-07-2021

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 327-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 274-2013 « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

Suite à l'assemblée publique et à la consultation écrite sur le projet de Règlement numéro 327-2021 ;

Considérant qu'aucun commentaire n'a été soumis ;

Considérant que des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public dès le début de la séance ;

Considérant que le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée, son application et qu'aucun changement n'a été apporté entre le projet de règlement déposé et le règlement soumis pour approbation ;

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des élus présents que le Règlement numéro 327-2021 modifiant le Règlement numéro 274-2013 (Règlement de zonage) de la Municipalité de Saint-Alphonse soit adopté.

Ce règlement est disponible au bureau de la municipalité et sur le site web de la municipalité à l'adresse suivante www.st-alphonsegaspesie.com pour fin de consultation.

.....

163-07-2021 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES – FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS

Considérant que la MRC de Bonaventure nous informe que le Fonds de développement du territoire volet « Festivals et événements municipaux » a été reconduit pour l'année 2021 ;

Considérant que la MRC de Bonaventure s'engage à verser à notre municipalité, une contribution financière maximale de 5 000\$ sous forme de subvention non remboursable ;

Considérant que l'aide financière qui nous sera accordée correspondra à l'équivalent du montant investi par notre municipalité ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Alphonse s'engage à contribuer financièrement aux festivals et événements de son territoire pour un montant égal à la subvention demandée à la MRC de Bonaventure ;

Pour ces motifs :

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des élus présents que la Municipalité de Saint-Alphonse s'engage à investir un montant de 5 000\$ dans le Fonds de développement du territoire volet « Festivals et événements municipaux » pour l'année 2021 et le maire, monsieur Gérard Porlier est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'aide financière 2021 ainsi que tout autre document relatif à ce dossier avec la MRC de Bonaventure.

.....

164-07-2021 POLITIQUE DE DONS ET DE COMMANDITES

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des élus présents que seulement pour l'année 2021, nous autorisons la réception des demandes de dons ou de commandites au fur et à mesure de leur dépôt étant donné que la première date de dépôt prévu à notre Politique de dons et de commandites est déjà passée.

.....

165-07-2021 ACHAT DE BORNES-FONTAINES

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des élus présents d'entériner l'achat de trois bornes-fontaines au coût de 14 787.99\$ taxes incluses. La conseillère Cynthia Therrien-Samson demande d'inscrire au procès-verbal qu'elle est en accord avec l'achat des bornes-fontaines mais mentionne que le Conseil aurait dû être consulté avant la commande.

.....

166-07-2021 DEMANDE DE LA MAISON DES JEUNES

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des élus présents d'accepter la demande de la maison des jeunes Le Reflet et d'effectuer les travaux d'asphaltage d'une valeur de 500\$ où était l'enseigne Desjardins dans leur cours.

.....

167-07-2021

AVIS PUBLIC – ACHAT D'UNE SOUFFLEUSE À NEIGE DÉTACHABLE

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents que la Municipalité de Saint-Alphonse demande des soumissions pour la fourniture d'une **SOUFFLEUSE À NEIGE DÉTACHABLE neuve** pour son service des travaux publics.

Le formulaire de soumission et documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont disponibles en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600 ou en consultant le site web www.seao.ca.

Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO à partir du 9 juillet 2021.

Pour être considérée, toute soumission devra être :

- > Complétée en français sur le bordereau de soumission officiel ;
- > Conforme aux spécifications mentionnées aux documents de l'appel d'offres ;
- > Accompagnée d'un chèque visé ou traite bancaire, payable à l'ordre de la Municipalité de Saint-Alphonse, représentant dix pour cent (10 %) du montant inscrit comme « Prix soumis » au formulaire de soumission ;
- > Remise avant le **10 août 2021 à 14 :00**, au bureau de la Municipalité, au 127, rue Principale Est, Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0, dans une enveloppe cachetée portant la mention; APPEL D'OFFRES N° **SASD-2021-07 SOUFFLEUSE À NEIGE DÉTACHABLE**
- > Aucune soumission reçue par télécopieur ou courriel ne sera acceptée.

Toutes les demandes d'informations doivent être effectuées par écrit au responsable en octroi de contrat, Monsieur Alain Côté, consultant, par courriel : alaincote@hotmail.com.

Toutes les soumissions reçues dans le délai imparti seront ouvertes publiquement à l'expiration du délai de réception.

La Municipalité de Saint-Alphonse ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

.....

168-07-2021

EMBAUCHE DES EMPLOYÉS PISCINE ET CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2021

Considérant qu'un processus de sélection et des entrevues ont eu lieu ;

Considérant les besoins particuliers pour l'application des mesures sanitaires pour l'été 2021 ;

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des élus présents d'engager pour le camp de jour et la piscine, Laurie Bujold et Gabrielle Bujold, comme monitrice de camp de jour et aide à l'accueil de la piscine du 28 juin au 13 août 2021, à raison de 25 heures par semaine chacune.

De plus, le maire est autorisé à signer les contrats d'engagement.

.....

169-07-2021

DIRECTIVES À LA PISCINE – VERSION 3

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé du conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des élus présents que les directives « Règlement intérieur de la piscine municipale de Saint-Alphonse » en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels (Loi sur la qualité de l'environnement L.R.Q., c.Q-2, a.46, 87,109.1 et 124.1) et du règlement sur la sécurité dans les édifices publics-bains (Loi sur le bâtiment chapitre B-1.1, r.11) version 3, en date du 5 juillet 2021 est adoptée et elle remplace la version 2, à la résolution 177-07-2013.

.....

170-07-2021

TARIFS PISCINE AUX NON-RÉSIDENTS

Considérant que l'accès à la piscine municipale est gratuit ;

Considérant que nous désirons que la répartition des coûts soit équitable envers nos résidents ;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des élus présents qu'un tarif journalier de 5.00\$ par personne de plus de 2 ans soit chargé aux utilisateurs de la piscine qui ne résident pas à Saint-Alphonse.

.....

171-07-2021

OFFRE D'EMPLOI RESPONSABLE DES LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE – DEUXIÈME AFFICHAGE

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents que la Municipalité de Saint-Alphonse est à la recherche d'un ou une responsable des loisirs et vie communautaire ;

Vous pouvez consulter l'offre d'emploi qui sera publiée en deuxième affichage sur le site internet de la municipalité et faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 6 août 2021 à 16 heures.

.....

172-07-2021

AUTORISATIONS DES JARDINS

Il est attendu que la Municipalité de Saint-Alphonse a adhéré à AccèsD Affaires et a nommé un administrateur principal ;

Il est attendu qu'il y a lieu de remplacer cet administrateur principal ;

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des élus présents que madame Annick Duguay Cormier, directrice générale et secrétaire-trésorière soit désigné administrateur principal aux fins d'utilisations du service AccèsD Affaires et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin. Il est résolu que madame Reina Goulet soit retirée à titre d'administrateur principal aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires.

.....

173-07-2021

EMPLOIS ÉTÉ CANADA 2021

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents d'autoriser Annick Duguay Cormier, directrice générale et secrétaire trésorière à poursuivre les démarches comme personne responsable dans le cadre du programme « Emplois d'été Canada 2021 – Demande / Accord » et à signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité et que la résolution 15-01-2021 est modifiée en conséquence.

.....

174-07-2021

APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec a approuvé le règlement d'emprunt 325-2021 au montant de 200 000\$ pour l'achat d'une souffleuse à neige détachable en date du 30 juin 2021.

.....

175-07-2021

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

.....

176-07-2021

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des élus présents que la séance soit levée à 20 h 10.

Gérard Porlier
Maire

Annick Duguay Cormier,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....